



Que c'était beau !!!

Le concert de Noël du Comité des Fêtes du 13 décembre dernier, en l'église de Genouillé, a fait l'unanimité, en entendant les applaudissements et surtout en écoutant les commentaires, ici et là, à la sortie. Les deux chorales, dirigées par Sophie Sabourin, ont proposé des chants magnifiques du monde entier, à vous couper le souffle. La déambulation des choristes dans l'église, à plusieurs reprises, a permis d'approcher et de mieux apprécier les très belles voix. Que c'était agréable de se laisser embarquer dans leur monde. Les frissons étaient bien là. Les deux chorales se regroupaient parfois et ne faisaient qu'une. Le souci du détail dans le po-



sitionnement des choristes en disait long sur l'exigence recherchée par la cheffe de chœur et les participants pour mettre en valeur les différents titres de leur répertoire.

Les deux ensembles que sont « Chœurs de femmes » de l'école de musique communautaire La Cendille de Gençay et « Kantoj de la Mondo » de Saint-Secondin ont vraiment fait vibrer les murs de l'église, et surtout illustré et confirmé à quelque point l'acoustique de cet édifice est excellente.

À refaire mesdames et messieurs les organisateurs ! Merci beaucoup pour ce joli et exceptionnel grand moment !

En bref

Les nids de frelons

Avec la chute des feuilles, de nombreux nids de frelons deviennent visibles sur le territoire de la commune. Rappelons que les propriétaires sont responsables des nids présents sur leur parcelle, y compris en cette période de décembre. Même si l'activité des frelons est fortement réduite en hiver, les nids doivent être signalés et retirés par des professionnels afin d'éviter toute gêne. Il est donc demandé aux propriétaires concernés de ne pas intervenir eux-mêmes et de faire appel à un spécialiste. La mairie de Genouillé peut fournir, sur simple demande, des noms de destructeurs de nids agréés. Un nid de frelons n'est actif que quelques mois et n'est jamais réutilisé l'année suivante, mais un autre nid peut être reconstruit à proximité. Nous vous remercions pour votre vigilance et votre coopération.



Le sapin situé à l'entrée de l'église a été décoré par des enfants de la commune.

Un sapin joliment décoré !



Malgré le froid et la hauteur, ils se sont appliqués à le mettre en habit de Noël, en accrochant des guirlandes et des éléments de décoration. Un chocolat chaud les attendait ensuite pour les remercier de leur investissement, en ces périodes de fêtes de fin d'année.

Le Club vous invite à déguster sa galette des rois, le mercredi 7 janvier prochain à 14 heures, dans la salle des fêtes de Genouillé.

La galette des rois du Club de l'amitié de Genouillé

Toujours très conviviaux, très chaleureux, ces rendez-vous sont des moments agréables pour se rencontrer, se poser, faire connaissance, échanger... pour bien vivre ensemble, tout simplement. Rappelons que le Club organise des rencontres mensuelles, les premiers mercredis de chaque mois et qu'elles sont ouvertes à toutes et à tous. Jeux de société et

petit goûter gourmand marquent ces sympathiques rassemblements où le plaisir de se retrouver est bien là. On y parle beaucoup mais on se concentre aussi. Avez-vous remarqué sur la photo, le sérieux d'Eliane Grisel lorsqu'elle dépose délicatement ses lettres du jeu du Scrabble ! Là, c'est du sérieux.

Au-delà de ces rencontres régulières, le Club organisera deux repas festifs en 2026, les samedis 11 avril et 5 décembre.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la présidente du Club de l'amitié, Marie-Odile Rouffaud au 05 49 87 10 91.

Quand vous entrez dans la maison de Claudette et d'Henri Nélat, il y a de la bienveillance, il y a de la gentillesse, il y a de la chaleur, il y a de l'humour et une envie profonde de bien vous accueillir et de bien vous recevoir. Nous avons voulu en savoir plus sur ce couple si particulier, si unique.

Henri et Claudette se sont dits oui, le 29 décembre 1962



Claudette, 85 ans, et Henri, 87 ans, vivent ensemble au lieu-dit Chez Texier, depuis 1962. Une maison que connaît très bien Henri, car il y est arrivé avec ses parents en 1948. Claudette et Henri se sont fréquentés, comme ils disent, grâce aux balades qui étaient organisées dans les différentes communes, le dimanche après-midi. Les balades étaient des bals où l'on pouvait danser sur des parquets couverts d'une bâche, notamment les parquets Cordeau. Pour leur mariage, Henri et Claudette avaient installés d'ailleurs un parquet dans leur cour pour accueillir les convives et les protéger d'un grand froid ce jour-là.

« Ce n'était pas un mariage de fortune mais un mariage d'amour », aiment-ils à répéter tous les deux en choeur, avec un petit sourire complice. Cette union a été marquée par une séparation de plus de deux années, car Henri a dû combattre en Algérie. Il n'a bénéficié d'une permission, pour revenir chez lui, qu'au bout d'une année.

Henri et Claudette, à la retraite maintenant, ont travaillé toute leur vie, sans un jour de congé. Ils ne sont jamais partis en vacances, mais ne le vivent pas du tout comme un manque.

Ils cultivaient 27 hectares de terre et élevaient du bétail. Plus d'une vingtaine de vaches laitières et une dizaine de truies. Une vingtaine de litre de lait par jour et par vache. Deux portées par an, d'une dizaine de porcelets pour chacune des truies. Des portées qui les ont empêchés de dormir au moment des mises bas. Sans oublier les lapins, les poules, les poulets, les pintades... Avec des rendements qui ne sont pas comparables à ceux obtenus aujourd'hui. La diversité de leur production leur a permis de toujours dégager un petit revenu, même lors de mauvaises saisons ou de maigres récoltes. Le travail a toujours été au centre de leur vie. Ils sont profondément attachés à cette valeur.

Henri a travaillé avec son frère André ; ils avaient d'ailleurs

acheté en commun du matériel agricole. Mais Henri et Claudette ont aussi des loisirs et des passions. Pour Claudette, ce sont les fleurs et la cuisine. Il semblerait, pour la petite histoire, que son tiramisu et son poulet rôti en ont fait craquer plus d'un. Mais ça reste entre nous, car elle ne voulait pas que je l'écrive !

Pour Henri, c'est la chasse. Il a commencé à chasser en 1956 et a été contraint d'arrêter pour des raisons de santé en 2023. Mais il aime tellement cette ambiance, qu'il ne peut s'empêcher d'aller faire un petit tour, encore aujourd'hui, lorsque des battues sont organisées. Il aime écouter les chiens, comme il dit.

Henri a beaucoup œuvré pour Genouillé, sa commune. Il a été conseiller municipal pendant 24 ans dont 12 en qualité de maire-adjoint. Très actif également dans le mouvement associatif, il s'est investi pendant 50 ans au Comité des fêtes et, en parallèle, à l'association des chasseurs. Et pendant 38 ans dans l'association des anciens combattants. Un bel exemple de générosité et de participation à la vie locale.

Alors quoi de plus normal que de se voir remettre cette année, le colis des aînés par le maire Jean-Guy Valette. Un colis avec un joli cadeau comme ils disent, le livre « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry, traduit en patois de Genouillé. Henri et Claudette étaient ravis de cet ouvrage, car c'est un patois qu'ils connaissent bien et qu'ils pratiquent encore. Merci Claudette, merci Henri pour ce touchant partage. Vous êtes vraiment, l'un comme l'autre, de très belles personnes.

En bref

Les élections municipales

Les prochaines élections municipales et communautaires se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Les personnes qui souhaitent **s'inscrire sur la liste électorale de Genouillé**, et qui ne le seraient pas encore, doivent effectuer les démarches **avant le mercredi 4 février 2026**. Si besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher de la secrétaire de mairie, qui ne manquera de vous accompagner.

Les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants comme Genouillé. L'objectif est de favoriser la parité, d'harmoniser les règles électorales entre toutes les communes, peu importe le nombre d'habitants, et de répondre à la crise de l'engagement qui impacte plus particulièrement les communes rurales. En mars 2026, le scrutin se fera donc par liste complète, avec une alternance stricte homme/femme, sans panachage. À Genouillé, le nombre de sièges à pourvoir sera de 15 et la ou les listes pourront comporter jusqu'à 17 candidats sur le bulletin de vote. Les électrices et les électeurs ne pourront plus modifier la ou les listes de candidats. Un bulletin de vote raturé ou corrigé sera considéré comme nul.



L'ASG,

Amicale sportive de Genouillé prépare 2026

Vendredi 19 décembre dernier se tenait l'assemblée générale de l'Amicale sportive de Genouillé. Elle a validé son bilan 2025 et a surtout commencé à concocter les prochains rendez-vous. Deux dates ont été arrêtées, le samedi 21 mars pour un dîner convivial, à partir de 19h30, et le samedi 6 juin à midi pour un gigot grillé. L'association est présidée par Jacky Morin qui est entouré de deux vice-présidents, Christophe Luquiau et Richard Breton. Mais l'association, c'est aussi l'histoire d'une équipe avec Carole Luquiau, au poste de secrétaire et François Tinard, secrétaire-adjoint.

Les finances sont confiées à Antoine Hérault, trésorier, et à Dominique Morin, trésorier-adjoint. Le bureau peut compter aussi sur des membres très actifs comme Sylvie Bernard et Eric Jodet. Sans oublier la mobilisation précieuse de Carole Duquerroy, d'Annette Morin et d'Anne-Marie Breton. Depuis 2014, l'association s'attache à organiser des moments de partage et de convivialité, ouverts à toutes et à tous. Notez, dès à présent, les deux prochains rendez-vous. En attendant, félicitations à toute l'équipe de bénévoles que j'ai trouvée très soudée, très fraternelle et très complice.



ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quittés

- Le 17 décembre 2025, **Michel Germaneau**, à l'âge de 87 ans. Il était né le 19 juillet 1938.
 - Le 22 décembre 2025, **Patrice Lasnier**, à l'âge de 69 ans. Il était né le 28 novembre 1956.
- Nous adressons nos très sincères condoléances à la famille.

Bienvenue à

- **Noah, Eden, Paul Moreau**, né le 21 septembre 2025. Félicitations aux heureux parents, Sarah Grisel et Kévin Moreau, demeurant à la Croix Bardon à Genouillé.

Désolé Noah, nous avions annoncé par erreur un mauvais jour de naissance dans le précédent journal. J'espère que tu ne nous en veux pas.
Belle vie heureuse à toi, à ta maman et à ton papa.

La mairie de Genouillé vous ouvre ses portes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30, et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71 • Mail : contact@genouille86.fr • www.genouille86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

